



Demande d'inscription - Cours de Calligraphie coréenne

écrire en MAJUSCULE

Date de demande : le / / 20

Nom		Prénom	
Adresse postale		Date de naissance	/ /
Code postal		E mail	
Ville		Portable	
Coordonnées du parent responsable	Obligatoire si l'élève est mineur(e)		Nom, prénom du parent, signature
	tel		
	e-mail		

Lieu : 3, rue des Missionnaires 78000 Versailles **Professeur :** KWON Minyoung
Horaires : Dimanche 10h -12h 30 **Niveau :** Tout niveaux **Les enfants à partir de 8 ans**
Remarquable : Possible de modifier ou supprimer certain cours avec accord du professeur et les élèves. Le papier, les pinceaux etc à acheter en groupe.

***** 400 euros de remboursement ou déduction des impôts sur le Don de 600 euros *****
voire la fiche de don

Cocher X			<ul style="list-style-type: none"> * Au min 5, max 30 personnes par cours. * L'inscription est confirmée après avoir réceptionné le chèque. Au cas où le cours supprimé par le nombre d'inscription insuffisant, le chèque retournera aux élèves. * Possibilité de payer pour chaque cours mais ce sera 30 euros(Ado-adulte) 20 euros(enfant) par cours et par personne. Réservation de la place doit être faite un jour avant le cours au plus tard. * Le lieu du cours peut être déplacé. * Les élèves et le Professeur doivent installer Whatsapp sur téléphone portable pour se communiquer en temps réel. * En fin d'année, pour le festival coréen, les élèves ont le droit d'y participer pour l'exposition de son chef d'oeuvre.
Tarif	Don 600 euros	Don 600 euros	
Période	Début de l'année	Milieu de l'année	
Les Jours	21 septembre 2025 28 septembre 2025 5 octobre 2025 12 octobre 2025 19 octobre 2025 9 Novembre 2025 16 Novembre 2025 23 Novembre 2025 30 Novembre 2025 7 Décembre 2025 14 Décembre 2025 11 Janvier 2026 18 Janvier 2026 25 janvier 2026	8 Février 2026 15 Février 2026 22 Février 2026 15 Mars 2026 22 Mars 2026 29 Mars 2026 5 Avril 2026 12 Avril 2026 19 Avril 2026 10 Mai 2026 17 Mai 2026 7 juin 2026 14 juin 2026 21 juin 2026	



Don pour l'association

Chers amis, Chères amies

Vous pouvez soutenir l'Association Culture Coréenne de Versailles (ACCV) au travers d'un don qui sera déductible de vos impôts. Voici les infos de www.impots.gouv.fr



Dons aux organismes d'intérêt général

Vous avez effectué des versements sous forme de dons à des organismes d'intérêt général. Il s'agit notamment des organismes suivants :

- œuvres ou organismes d'intérêt général présentant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, **culturel** ou concourant à la valorisation du patrimoine ou à la défense de l'environnement

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer. Portez case 7 UF de votre déclaration de revenus le montant des versements faits à des organismes situés en France.

-----2 moyens pour faire un don-----

1. Virement puis envoyez **la fiche d'info personnelle par SMS au 06 35 77 94 94**
 Après la réception, on vous envoie le reçu fiscal directement par voie postale.

Code Banque 10278	Code Guichet 06159	Numéro de Compte 00020210501	Clé RIB 20	Domiciliation CCM VIROFLAY
Identifiant international de compte bancaire IBAN (International Bank Account number)				BIC (Bank Identification Code) CMCIFR2A
FR76 1027 8061 5900 0202 1050 120 TITULAIRE DU COMPTE ACCOUNT OWNER				ASSOCIATION CULTURE COREENNE DE VERSAILLES 2 RUE LEO DELIBES 78000 VERSAILLES

2. Par voie postale (plusieurs chèques possible)

Envoyez **la fiche d'info personnelle et un ou plusieurs chèques datés et signés à l'ordre de ACCV**, à l'adresse : ACCV, 2 rue Léo DELIBES 78000 Versailles
 Après la réception, on vous envoie le reçu fiscal directement par voie postale.

-----La fiche d'info personnelle-----

écrire en MAJUSCULE

Nom		Date de naissance	
Prénom		E-mail	
Adresse postale		Portable	
Code postale		Montant de votre don	
Ville			

Au nom de l'ACCV, on vous remercie de votre soutien qui nous permet de faire rayonner la culture coréenne en France.



Règlement intérieur et les informations importantes avant l'inscription

A. Tous les informations

Regardez attentivement notre site internet www.accversailles.com pour être informé des horaires, dates, lieux, tarifs, date limite d'inscription, les informations générales etc.

B. Inscription

Si vous avez décidé de prendre un cours, imprimez la demande d'inscription sur notre site internet, remplissez la en précisant les dates et les horaires, puis l'envoyez avec **un ou plusieurs chèques datés et signés** à l'ordre de ACCV, à l'adresse : **ACCV, 2, rue Léo DELIBES, 78000 VERSAILLES (faites une photo de votre fiche d'inscription avant d'envoyer)**

C. Annulation et remboursement

Le cours pourra être annulé si le nombre insuffisant. **Soyez attentif au message envoyé par l'ACCV concernant l'annulation du cours pour être informé de la modalité du remboursement.**

Type de cours	Mn	Mx
Cours de Coréen sur place (en ligne)	7(10)	30(50)
Cours de K-pop / conférencinéma	10	30
Cours de cuisine et Hapkido	5	12
Cours de l'histoire coréenne en ligne	5	200
Cours de Taekkyon et calligraphie	5	20

Important

@ En cas d'annulation de votre part

Par la loi associative, l'asso ne rembourse pas la cotisations des adhérents sauf le cas de justificatif de déménagement et de décès.

Malgré cette loi, par le règlement intérieur,

Date de demande de remboursement	Taux de remboursement
aucune présence au cours	100 %
en septembre et octobre	70 %
en novembre et décembre	50 %
en janvier et février	30 %
à partir de mars	0 %
En septembre et octobre sur votre don	100 euros

Mais vous pouvez tout à fait récupérer le reste en cours d'année par d'autres activités de l'asso ou pour l'année suivante avec accord de l'association.

@ En cas de problème de l'asso, l'asso peut rembourser la cotisation au prorata à la demande de l'adhérent si l'adhérent ne peut pas suivre le cours en cours d'année à cause de changement de lieu, horaire, etc, causé pas l'association.

mis à jour le 20 juin 2025

D. Réduction exceptionnelle

- Le tarif du cours annuel pour les bénévoles de ACCV : 0 euro
- L'inscription en cours d'année : au prorata temporis.

E. La liste et la liste d'attente sont faites par ordre d'arrivée des inscriptions et selon la disponibilité des places.

F. Communication

L'association groupe les élèves dans **whatsapp** pour les informations utiles de cours, car les horaires, les lieux du cours, livre manuel etc, peuvent être modifiés brutalement. Donc les élèves et les parents des élèves mineurs doivent installer whatsapp au moment de l'inscription.

Toutes les personnes dans ce groupe sont en obligation de bien maintenir une bonne ambiance tout au long de l'année. En cas de contraire, le responsable a le droit d'expulser la personne concernée du groupe whatsapp.

G. Conditions pour être bénévole et ses obligations

- Agé(e) de plus de 18 ans
- Inscrit(e) à un cours annuel, au minimum (parent d'enfant inscrits au cours annuel peut devenir bénévole)
- Participer à la préparation de nos activités et être assistant pendant le cours et en dehors des cours (Festivals coréens à Versailles et dans des régions, Korea festival, fête de fin d'année, assemblée générale, etc..)

H. Conditions pour être stagiaires

- Agé(e) de plus de 14 ans
- inscrit(e) à un cours annuel de l'ACCV
- Participer aux plusieurs événements de l'ACCV

J. Don pour l'association

Faites un don de 600 euros pour notre association, vous serez remboursé 400 euros par le service des impôts. Ce don sera déclaré aux impôts et se servira utile pour améliorer la vie des adhérents. L'asso vous fera une attestation de votre don. On vous envoie un grand merci à l'avance !

***** Le montant de don ne sera pas remboursé. Mais, en cas de déménagement, on vous fera 100 euros de remboursement sur votre don *****